

Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

M. Ron McKinnon
Président, Comité permanent de la santé
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
Canada, K1A 0A6

Monsieur McKinnon,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes et au nom du gouvernement du Canada, j'ai le plaisir de répondre au rapport préparé par le Comité permanent de la santé intitulé « La santé des communautés LGBTQIA2 au Canada », qui a été présenté à la Chambre des communes le 17 juin 2019.

J'aimerais remercier le Comité pour l'étude importante et détaillée sur la santé des personnes LGBTQIA2 canadiennes. Je désire souligner les témoins qui ont partagé leurs points de vue inestimables et leur vécu aux fins du rapport et pour aider la population canadienne à mieux comprendre la réalité que vivent les personnes LGBTQIA2 au Canada.

Le gouvernement du Canada est déterminé à faire la promotion de l'égalité des personnes LGBTQIA2, à protéger leurs droits et à s'attaquer à la discrimination à leur endroit. De plus, il est d'accord avec les témoins lorsqu'ils déclarent que les personnes LGBTQIA2 devraient participer à toutes les décisions rendues en lien avec leur santé.

J'aimerais souligner brièvement certaines des initiatives que le gouvernement du Canada a entreprises pour aider à réduire les iniquités en santé chez les personnes LGBTQIA2 au Canada.

Campagne de sensibilisation, éducation et formation

Le gouvernement du Canada entreprend des activités de communication et de mobilisation afin de sensibiliser les gens aux enjeux de santé publique et pour favoriser l'équité en santé. On a souligné l'importance de la stigmatisation et de la discrimination en tant que déterminants des résultats inéquitables en santé pour les Canadiens de genre divers, incluant les

Canada

personnes LGBTQ2+, dans le rapport de 2019 de l'administratrice en chef de la santé publique intitulé *Lutte contre la stigmatisation : vers un système de santé plus inclusif*.

Le Secrétariat LGBTQ2 de Patrimoine canadien (PCH) collabore avec les intervenants de la communauté LGBTQ2 de partout au pays afin d'informer le gouvernement des enjeux pertinents, et œuvre à l'échelle de la fonction publique fédérale pour que les questions liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et à l'expression de genre soient prises en compte dans l'élaboration des politiques, des programmes et des lois du gouvernement fédéral. Le budget de 2021 propose de fournir à PCH un financement de 7,1 millions de dollars sur trois ans (de 2021 à 2024) pour appuyer le travail du Secrétariat LGBTQ2 et poursuivre l'élaboration du premier plan d'action fédéral LGBTQ2 du Canada. Le Secrétariat LGBTQ2 tient à jour un site Web et maintient une présence dans les médias sociaux grâce à son compte Twitter @soistoimeme_ca, qui vise à faire connaître les journées d'importance LGBTQ2, à communiquer des messages de soutien du Ministère et à souligner les initiatives fédérales visant les personnes LGBTQ2. Dans l'Initiative pancanadienne sur les inégalités en santé, dirigée par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), on analyse et on présente des données sur les inégalités sur les plans de la santé, des comportements en santé et des déterminants de la santé chez les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada (à ce jour, les sources de données du sondage national n'ont pas suffi pour rendre compte des inégalités chez les personnes de diverses identités de genre). L'ASPC collabore à cette initiative avec le Réseau pancanadien de santé publique, Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé, ainsi qu'avec le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Les produits comprennent un outil interactif en ligne et publiquement accessible appelé Données sur les inégalités en santé, qui renferme au-delà de 100 indicateurs de santé et de déterminants de la santé répartis entre différents groupes sociodémographiques de la population, incluant par sous-groupes d'orientation sexuelle, au niveau national, provincial et territorial. À l'heure actuelle, cet outil contient 30 indicateurs qui présentent des données basées sur l'orientation sexuelle. Il n'existe à l'heure actuelle aucun indicateur faisant état d'une troisième désignation de genre.

Le plan d'action quinquennal du gouvernement du Canada sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (2019-2020) place la stigmatisation et la discrimination parmi ses grandes priorités. Entre 2018 et 2020, avec un investissement de 550 000 \$ par l'entremise du Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH et d'hépatite C de l'ASPC, le gouvernement du Canada a apporté son soutien au Centre canadien pour la diversité des genres et de la sexualité pour mettre en place une campagne pancanadienne contre la stigmatisation. Déployée dans le cadre des festivals de la fierté à la grandeur du Canada, la campagne s'adressait aux personnes gaies, bisexuelles, queers, bispirituelles et transgenres et visait avant tout à réduire la stigmatisation liée au VIH et à mieux faire connaître les nouvelles stratégies efficaces de prévention du VIH.

Dans le récent budget de 2021, le gouvernement a annoncé un financement de 45 millions de dollars sur trois ans (de 2021 à 2024) à Santé Canada afin de financer des organismes communautaires qui contribuent à rendre les renseignements et les services en matière de

santé sexuelle et reproductive plus accessibles aux Canadiens qui sont confrontés aux plus grands obstacles et risques pour la santé, y compris les membres des communautés LGBTQ2. Ces organismes appuieront des activités telles que la production de matériel didactique inclusif pour les fournisseurs de soins de santé sexuelle et génésique, la collaboration avec les fournisseurs à la définition et à l'adoption de pratiques exemplaires, ainsi que la réalisation d'activités de sensibilisation du public.

Le gouvernement du Canada est déterminé à assurer l'équité des populations LGBTQIA2 comme on peut le voir dans l'utilisation obligatoire qu'on fait à la grandeur du gouvernement de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans tous les travaux de recherche et lors de l'élaboration de tous les programmes et politiques. L'ASC+ est un outil servant à évaluer les impacts possibles des politiques, des programmes et des initiatives sur différents groupes de femmes, d'hommes, de personnes non binaires, ainsi qu'à atténuer ces impacts. Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) a pour mandat de coordonner l'approbation pangouvernementale qui vise à consolider la compréhension de l'intersectionnalité entre le sexe et le genre et d'autres facteurs, alors qu'on collaborera de près avec les partenaires fédéraux au développement de nouvelles ressources en matière d'apprentissage numérique et autres pour favoriser la compréhension de la diversité sexuelle et de genre.

De plus, par l'entremise du Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH et d'hépatite C, l'ASPC a aidé le Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada (CIESC) à réviser et à mettre à jour les Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle, en consultation avec des éducateurs et experts en santé sexuelle. Publiées par le CIESC en juin 2019 et disponibles sur son site Web, les Lignes directrices aident les éducateurs, les planificateurs de programmes et les responsables de l'élaboration des politiques à offrir une éducation détaillée sur la santé sexuelle. La version révisée des Lignes directrices repose sur les principes fondamentaux en vertu desquels l'éducation en santé sexuelle doit être accessible et tenir compte des identités et des expériences des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées, bispirituelles, non binaires et asexuelles, ainsi que d'autres identités émergentes.

Le rapport du Comité comporte des recommandations touchant la formation et l'éducation des professionnels de la santé et les programmes d'éducation sexuelle dans les écoles. Les provinces et les territoires assument la responsabilité principale qui consiste à organiser un programme national ainsi que la formation, la gestion, l'autorisation et la réglementation des professionnels de la santé. Le gouvernement continuera de s'engager avec les gouvernements des provinces et des territoires dans le cadre des mécanismes intergouvernementaux existants (comme le Réseau pancanadien de santé publique) afin de favoriser les initiatives basées sur les priorités communes dans le domaine de la santé des populations LGBTQIA2.

Consultation

Le gouvernement du Canada est déterminé à s'impliquer auprès des gens qui ont vécu et qui

continuent de vivre des expériences pertinentes à l'élaboration des politiques et des programmes, ici ceci comprend les personnes LGBTQ2 au Canada. En 2018, en préparant les Orientations stratégiques pour moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information sur le sexe et le genre à l'échelle du pays, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministère de la Justice du Canada ont animé six séances de mobilisation en compagnie de communautés de diverses identités de genre au Canada. Le but était de mieux comprendre les impacts de la politique publique sur les personnes transgenres, non-binaires et bispirituelles au Canada, ainsi que d'apprendre à connaître l'expérience client et l'impact des pratiques fédérales actuelles sur la collecte, l'utilisation et l'affichage d'information relative au sexe ou au genre.

À la suite du Recensement de 2016, Statistique Canada a entrepris des consultations, mis sur pied des groupes de concertation et organisé des entrevues individuelles avec des personnes cisgenres, trans et non-binaires. Le Ministère a collaboré avec des personnes trans et non-binaires, des représentants d'organismes desservant la population trans, des experts universitaires dans la mesure de l'identité de genre, ainsi que de nombreux ministères fédéraux et certains gouvernements provinciaux. Par conséquent, Statistique Canada a créé de nouvelles variables et classifications afin de mesurer la notion de sexe et de genre à la naissance afin de mieux tenir compte de la façon dont les Canadiens se décrivent et pour combler les lacunes sur le plan de l'information sur la population trans au Canada, incluant la population non binaire. L'intégration de nouvelles questions sur le sexe à la naissance et le genre dans les enquêtes sociales de Statistique Canada ont commencé en automne 2018. Le contenu final du Recensement de 2021 était annoncé en juillet 2020, confirmant ainsi l'inclusion des nouvelles questions portant sur le sexe à la naissance et le genre. Partant des consultations entreprises en 2020 et en 2021, une nouvelle norme statistique portant sur l'orientation sexuelle et des questions à jour ayant pour but de mesurer l'identité, l'attrait et le comportement sexuel dans les sondages menés au sein de la population viendront plus tard en 2021.

Collecte de données

Statistique Canada est en train d'examiner la question de l'orientation sexuelle (qui repose sur l'identité sexuelle) qu'on utilise présentement dans les sondages nationaux et met à l'essai d'autres questions sur la façon de mesurer l'orientation sexuelle (c'est-à-dire le comportement sexuel et l'attrait sexuel). En mars 2020, Statistique Canada a mené une consultation ciblée sur les questions proposées auprès d'experts du milieu universitaire, de ministères gouvernementaux et de certaines organisations nationales LGBTQIA2. Afin de consulter les populations LGBTQ2+, des groupes de discussion ont eu lieu en juin et en juillet 2020, suivis d'une consultation à grande échelle par l'entremise de la plate-forme Consultations auprès des Canadiens (février à mars 2021) et des rencontres individuelles pour tester les questions proposées (mars 2021).

Le budget de 2021 prévoit un investissement de 7,6 millions de dollars sur cinq ans pour que Statistique Canada mène une enquête nationale sur la santé sexuelle et reproductive. Cette

enquête permettra de combler les lacunes existantes en matière de renseignements et de recueillir des données pouvant être ventilées selon l'orientation sexuelle, afin de concevoir des mesures de soutien appropriées en santé sexuelle et reproductive ou d'améliorer les mesures existantes.

Financement de la recherche

Au cours des quatre dernières années, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont investi plus de 30 millions de dollars pour soutenir la recherche axée sur la santé des communautés LGBTQIA2. Le budget de 2021 propose d'allouer aux IRSC un financement de 20 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour soutenir la création d'un nouvel institut national de recherche sur la santé des femmes. Ce nouvel institut garantira l'adoption d'une voie de recherche qui tient compte de l'intersectionnalité pour combler les écarts persistants pour toutes les femmes, y compris les femmes racisées, les femmes noires et autochtones, les femmes handicapées et celles qui sont membres de la communauté LGBTQ2. De plus, l'Institut de la santé des femmes et des hommes des IRSC a fait de la santé des communautés LGBTQIA2 une priorité ultime dans son plan stratégique actuel (2018-2023).

Financement des programmes

Pour répondre aux besoins particuliers des populations LGBTQ2 et lutter contre les inégalités qui persistent au sein de ces populations au Canada, le budget de 2019 a alloué un financement de 20 millions de dollars sur trois ans afin de soutenir le renforcement des capacités et le travail local des organismes LGBTQ2 canadiens. La totalité de ce financement a été allouée par l'entremise du Fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2 afin de renforcer l'infrastructure de plus de 75 organismes LGBTQ2 nouvelles ou existantes aux échelles locale, régionale et nationale. En outre, le budget de 2021 propose d'allouer à FEGC un financement de 15 millions de dollars sur trois ans pour créer un nouveau fonds de projets LGBTQ2 qui permettra de soutenir des initiatives communautaires visant à surmonter les problèmes clés auxquels sont confrontées les communautés LGBTQ2.

Cibler les communautés LGBTQIA2 au sein des politiques publiques et programmes existants

Le gouvernement du Canada considère les populations LGBTQ2 comme un groupe prioritaire dans le cadre de différents programmes de financement. L'ASPC aide à contrer l'impact de la violence fondée sur le genre et la violence familiale sur les populations LGBTQIA dans le cadre de différentes initiatives. L'initiative Prévenir la violence fondée sur le sexe : perspective du milieu de la santé a permis d'investir plus de trois millions de dollars dans cinq projets ayant pour but de répondre aux besoins uniques des populations LGBTQIA2 (2019-2024). Grâce à l'investissement dans l'initiative Contribuer à la santé des survivants de violence familiale,

l'ASPC a également fourni la somme de 500 000 \$ au Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children (METRAC) pour réaliser des programmes devant muner les fournisseurs de services de santé et de services sociaux afin qu'ils puissent ainsi offrir des soins et un soutien équitable aux personnes bispirituelles, non binaires et trans qui ont vécu la violence aux mains d'un partenaire (2017-2020).

Les investissements prévus dans le budget de 2021 s'ajoutent à ceux annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne 2020, qui comprend le lancement d'une stratégie globale de prévention de la violence afin d'améliorer l'accès des femmes, des enfants et des personnes 2SLGBTQIA+ autochtones victimes de violence fondée sur le sexe à des services de soutien adaptés à la culture. Cette stratégie appuiera la construction de nouveaux refuges et de logements de transition pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis partout au pays, y compris dans les réserves, dans le Nord et dans les régions urbaines. S'appuyant sur la stratégie fédérale de lutte contre la violence fondée sur le sexe, le budget de 2021 prévoit également un investissement de 601,3 millions de dollars pour Femmes et Égalité des genres Canada afin de faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. L'ASPC apporte également son soutien aux projets axés sur la santé mentale des jeunes LGBTQIA2 grâce au Fonds d'innovation pour la promotion de la santé mentale (FI-PSM), ainsi qu'à un projet axé sur la prévention du tabagisme et l'abandon du tabagisme chez les jeunes adultes au sein des communautés LGBTQI2S+ par l'entremise du Fonds pour la santé des Canadiens et des communautés (FSCC). L'ASPC prévoit également financer un autre projet axé sur les besoins uniques des personnes noires LGBTQIA+ au Canada en vertu du Fonds pour la santé mentale des communautés noires. Grâce à un investissement de 21 millions de dollars sur cinq ans (2020-2021 à 2024-2025) dans le Service canadien de prévention du suicide (SCPS), l'ASPC contribue à l'élaboration de normes et de ressources de formation axées spécifiquement sur les personnes LGBTQ2 à l'intention des intervenants de lignes d'écoute du SCPS.

Dans l'énoncé économique de l'automne 2020, le gouvernement du Canada annonçait un investissement de 50 millions de dollars pour accroître la capacité des centres de crise de répondre aux pressions et aux demandes de services en lien avec la pandémie de COVID-19. Une partie de cette somme se retrouve dans les lignes d'écoute téléphonique LGBTQ2. De plus, deux millions de dollars provenant de ce financement étaient réservés au développement d'outils et de ressources devant aider les centres de crise à répondre aux besoins des populations diverses et vulnérables, incluant les populations LGBTQ2.

Le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) est un programme de subventions et contributions qui finance les projets qui font la différence dans la vie des personnes âgées. EDSC finance présentement trois projets dans le cadre du PNHA pour venir en aide aux adultes LGBTQ2 plus âgés, c'est-à-dire qui ont 55 ans ou plus. Par exemple, le Georgian 2SLGBTQ Seniors Project (2019-2024), à Barrie, en Ontario, s'est vu remettre la somme d'environ 3 millions de dollars pour soutenir les efforts d'engagement des aînés LGBTQ2+ pour les aider à accroître leur sentiment d'appartenance et d'inclusion sociale.

La Stratégie nationale pour le logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) priorise les Canadiens les plus vulnérables et reconnaît que les personnes ayant des identités croisées stigmatisées ou marginalisées peuvent faire face à des obstacles additionnels en matière de logement. FEGC a remis un financement visant à contrer la violence fondée sur le genre à OUTFaskatoon, un centre communautaire pour personnes LGBTQ2 qui exploite un refuge accessible aux jeunes qui ont été expulsés de leur demeure en raison de leur identité sexuelle.

Santé des personnes trans

Dans son rapport, le Comité demande au gouvernement, en collaboration avec les provinces et les territoires, de prévoir le remboursement du coût des hormones nécessaires à la santé des personnes trans dans le cadre de l'élaboration d'un régime national d'assurance-médicaments. Le gouvernement entend collaborer avec les provinces, les territoires et les intervenants pour faire fond sur les éléments de base d'une assurance-médicaments nationale et universelle, qui sont déjà en cours d'élaboration. Le gouvernement ira de l'avant avec son projet d'accorder un financement permanent au programme sur les médicaments onéreux destinés au traitement des maladies rares et s'entretiendra avec les partenaires intéressés au sujet d'un régime national et universel d'assurance-médicaments, et d'autres priorités en matière de santé, pour poursuivre les progrès aux échelles provinciale et territoriale.

Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)

En vertu du plan d'action quinquennal du gouvernement du Canada concernant les ITSS, une des grandes priorités consiste à rejoindre les personnes non diagnostiquées en augmentant l'accès au dépistage des ITSS. Les engagements du plan d'action dans ce domaine prioritaire consistent, entre autres, à faciliter la disponibilité des nouvelles technologies de dépistage sur le marché canadien et à soutenir l'adoption et l'intégration de nouvelles approches en matière de dépistage dans les systèmes de soins. Le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec les fabricants et les intervenants pour offrir des conseils au sujet processus d'examen réglementaire, pour améliorer la qualité des applications des dispositifs médicaux et, enfin, pour soutenir la diffusion des nouvelles technologies de diagnostic au Canada.

Dans son rapport, le Comité demande au gouvernement d'encourager les provinces et les territoires à modifier le calendrier de vaccination recommandé pour le virus du papillome humain (VPH) afin d'assurer à une couverture universelle, en particulier chez les jeunes hommes et les hommes adultes qui ont des relations sexuelles avec des hommes. Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande le vaccin contre le VPH aux jeunes hommes et aux jeunes femmes et considère qu'on devrait envisager de l'administrer également aux hommes et aux femmes plus âgés qui sont présentement exposés au risque de contracter le VPH. Pour l'instant, des programmes de vaccination contre le VPH sont en place pour les hommes et les femmes dans toutes les provinces et tous les territoires au Canada.

Depuis qu'on a adopté l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada et l'Initiative canadienne de vaccin contre le VIH (en 2005 et en 2007 respectivement), le gouvernement du Canada a investi plus de 1 milliard de dollars afin de lutter contre le VIH au Canada. En 2019-2020, les investissements du gouvernement du Canada dans la lutte contre le VIH et les ITSS comprenaient la somme de 72,6 millions de dollars au titre de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada, 8,9 millions de dollars au titre du *Programme de prévention, de soutien et de recherche concernant l'hépatite C* et 7 millions de dollars au titre du Fonds pour la réduction des méfaits de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances, pour un investissement annuel total de 88,5 millions de dollars. D'autres investissements du gouvernement du Canada comprennent 45,8 millions de dollars sur quatre ans, débuté en 2018-2019 avec 15,8 millions de dollars par année en cours pour augmenter la programmation au niveau communautaire pour la surveillance, la prévention et le traitement de la tuberculose et des ITSS chez les membres des Premières Nations et les Inuits. En 2019, le Programme d'innovation en dépistage du Laboratoire national de microbiologie a reçu 5 millions de dollars sur cinq ans pour le dépistage des ITSS dans les communautés mal desservies, y compris les communautés LGBTQ2, les communautés autochtones et les communautés éloignées, rurales et nordiques du Canada. Le *Plan d'action quinquennal du gouvernement du Canada concernant les ITSS* orientera les activités du gouvernement du Canada en ce qui concerne le VIH et d'autres ITSS au cours des cinq prochaines années (2019-2024).

Thérapie de conversion

Le projet de loi C-6, *Loi modifiant le Code criminel* (thérapie de conversion), présenté le 1^{er} octobre 2020 et actuellement à l'étude au Parlement, propose de nouvelles infractions au *Code criminel* liées à la thérapie de conversion qui protégeraient la dignité et l'égalité des personnes LGBTQ2 au Canada. La thérapie de conversion est une pratique nocive et essentiellement discriminatoire qui vise à obliger les personnes LGBTQ2 à se conformer aux normes sociétales. Le gouvernement est déterminé à prendre des mesures pour s'assurer que tous les personnes au Canada se sentent libres et en sécurité d'être elles-mêmes.

Personnes intersexuées

Le paragraphe 268(3) du Code criminel vise à lutter contre la mutilation génitale des femmes (MGF), une forme grave de violence à l'endroit des femmes, et non les chirurgies pratiquées sur les enfants intersexués. De manière plus précise, le paragraphe 268(3) précise que la MGF est une forme de voies de fait graves, alors qu'à l'alinéa 268(3)a), on exempte de responsabilité criminelle les médecins qui réparent les dommages causés par la MGF.

Le gouvernement comprend que les parents puissent consentir aux chirurgies de normalisation génitale au nom de leur enfant, lorsque de telles procédures sont conformes à la pratique médicale standard, et reconnaît que les intervenants ont exprimé le souhait de voir de telles

chirurgies criminalisées, jusqu'à ce que la personne intersexuée soit suffisamment mature pour consentir elle-même à une telle procédure et qu'elle donne son consentement informé. Le gouvernement entend consulter toutes les parties concernées pour tenir compte de leurs préoccupations et établir la meilleure façon d'y répondre.

Don de sang, d'organes et de tissu

Conformément à la lettre de mandat de 2019 de la ministre de la Santé, Santé Canada continue d'appuyer les efforts des fournisseurs de sang qui consistent à mettre en place un modèle de don axé sur le comportement, éliminant ainsi la période d'exclusion pour les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (HARSAH) et les autres personnes touchées par les politiques et les pratiques actuelles. Deux volets de la recherche qui sont financés séparément portent sur cet engagement du mandat, soit les initiatives de recherche sur les dons de sang chez les HARSAH et celles sur les dons de plasma chez les HARSAH. Ni Santé Canada, ni les provinces ou les territoires n'ont l'autorisation de demander un changement de politique touchant les exigences de dépistage des donneurs, sauf dans les cas extraordinaires qui suscitent des problèmes de sécurité. La Société canadienne du sang (SCS) et Héma-Québec doivent présenter leurs arguments à Santé Canada afin de pouvoir modifier leur façon de faire. Le ministère doit ensuite évaluer ensuite et autoriser tout changement avant qu'on puisse le mettre en œuvre.

Depuis 2016, le gouvernement du Canada a réduit les obstacles empêchant les HARSAH de donner leur sang par différents moyens. En 2016, Santé Canada autorisait une réduction de 5 ans à 12 mois de la période d'exclusion des donneurs. Au cours de la même année, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 3 millions de dollars à la Société canadienne du sang (SCS) dans le cadre d'une initiative de recherche sur les dons de sang chez les HARSAH. Le financement de 15 projets a pris fin en mars 2020 et d'autres projets devraient venir à terme en 2021. La recherche financée dans le cadre de l'initiative de recherche auprès des HARSAH a permis d'informer la décision rendue en 2019 par Santé Canada d'autoriser une nouvelle réduction de la période d'exclusion (de 12 mois à 3 mois). En 2019, le gouvernement du Canada s'engageait à verser 2,4 millions de dollars à la SCS pour une initiative de recherche sur les dons de plasma chez les HARSAH afin de déterminer si le don de plasma des HARSAH sans période d'exclusion est possible. Les fonds destinés aux projets ont été versés en 2020 et les résultats sont attendus en 2022.

Les constatations des initiatives de recherche sur les dons de sang et de plasma chez les HARSAH permettront à la SCS de recueillir des renseignements importants sur la viabilité de nouvelles réductions de la période d'exclusion et/ou d'adopter un mode de dépistage davantage axé sur le comportement des HARSAH qui sont des donneurs de sang ou de plasma. De plus, suite à une annonce faite par le Royaume-Uni à la fin de 2020 pour adopter des pratiques de dépistage des dons de sang basées sur le comportement des donneurs au plus tard au milieu de 2021, la SCS a déclaré qu'elle allait examiner cette décision, continuer de suivre les évolutions et appliquer les nouvelles données probantes au contexte canadien.

Comme en témoignent ces investissements et ces initiatives, le gouvernement du Canada consolide son engagement à promouvoir l'égalité et à protéger les droits des personnes LGBTQIA2, à combattre la discrimination envers les communautés LGBTQIA2 et à réduire les inégalités sur le plan de la santé vécues par les Canadiens LGBTQIA2.

Merci,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Hajdu', with a stylized flourish at the end.

L'honorable Patty Hajdu
Ministre de la santé